

Le certificat médical en droit du travail

Presque tout ou autant que possible

5 juin 2026



Elisabeth CHAPPUIS
Avocate

Programme

- Définition, notion, portée et nature du certificat médical
- Type et but du certificat médical
- Principales conséquences juridiques du certificat médical
- Cadre légal
- Contenu du certificat médical
- Problématiques particulières

Définition, notion, portée et nature du certificat médical (CM)

- Pas de définition légale du CM
- Définition doctrinale et jurisprudentielle proposée: *Document émanant d'un professionnel de la santé portant sur l'état de santé d'une personne, fondé sur ses connaissances médicales et destiné à prouver un fait ayant une portée juridique*
- Nature du CM: titre (art. 110 al. 4 CP)

Différents types de CM et buts

- Aptitude / Inaptitude à une fonction
- Incapacité (momentanée) de travail
- Grossesse
- CM pour la prise en charge de proche(s) / enfant(s) malade(s) (art. 329h CO / art. 35 LTr)

Principales conséquences juridiques

- Droit au salaire en cas d'empêchement de travailler (art. 324a CO)
- Mesures de protection de la santé et de la personnalité (art. 328 CO)
- Réduction de la durée des vacances (art. 329b CO)
- Prolongation du temps d'essai (art. 335b al. 3 CO)
- Protection contre le licenciement (art. 336c CO)
- Protection de la grossesse et de la maternité (art. 35 ss LTr, OProMa)

Cadre légal

- Pas d'exigence légale quant à la forme du CM
- Exigences usuelles en matière de titre et de preuve: Respect du principe de bonne foi (art. 2 et 3 CC)
- Respect du secret médical et de la protection des données
- Droit pénal: faux certificat médical (cf. présentation de Me Stéphanie Carnal)

Contenu du CM

Contenu minimal

- Constations personnelles de l'auteur
- Considérations strictement médicales
- Maladie/accident
- Degré d'incapacité de travail (IT)
- Début et fin de l'IT
- Date de l'établissement du CM
- Signature et timbre du médecin

Autres indications éventuelles

- Limitation (port de charge, exposition à certaines substance)
- Possibilité de suivre une formation
- Possibilité de voyager
- Possibilité / impossibilité de profiter des vacances

Problématiques particulières

- IT limitée à la place de travail
- CM rétroactif (cf. présentation de Me Stéphanie Carnal)
- Après combien de temps donner un CM à l'employeur ?
- Travailler alors que CM d'IT totale
- Répondre à l'employeur pendant une IT totale
- CM par le médecin traitant ou par le spécialiste ?
- Préciser la cause de l'IT
- CM établi à l'étranger
- CM imposant le télétravail

Merci pour votre attention!



Elisabeth CHAPPUIS

Avocate